

SEPTEMBER 12, 2025
MAILOUT TO ALL CLUBS

DISCRIPTION	REPLY	DEADLINE
Zone Meetings and Sign Training		
Sign Order Form		
2026 Permit Prices		
Policy Updates		
Certificate of Insurance		
Contact Lists		

Trail Permits, Maps & Lottery Tickets
will be sent out in October.

CLUB MEMBER LISTS AVAILABLE UPON REQUEST.

Le 12 SEPTEMBRE, 2025
CORRESPONDANCE AUX CLUBS

DISCRIPTION	RÉPONSE	DATE LIMITE
Rencontres de Zones et Formation sur la Signalisation		
Formulaire de commande de panneaux		
Prix des Permis pour 2026		
Mises à jours des politiques		
Certificat d'assurance		
Listes de personnes – ressources (contacts)		

Les permis de sentiers, les cartes et les
billets de loterie seront envoyés en octobre.

LISTES DE MEMBRES DU CLUB DISPONIBLES SUR DEMANDE.

Septembre, 2025

Rencontres de zones / Calendrier de formation en signalisation – Automne 2025

SMNB va combiner les Rencontres de zones et la Formation en signalisation en UNE seule rencontre par zone cet automne.

Tous les clubs devraient avoir au moins deux représentants désignés par club pour y participer (voir CLB-001). Il est impératif que tous les clubs soient représentés afin d'en bénéficier.

Les dates et les endroits sont les suivants :

Zone	Date	Endroit	Heure
1	Mercredi le 8 oct.	Quality Inn, Edmundston	7:00 – 9:00 PM
2	Jeudi le 9 oct.	Quality Inn, Campbellton	7:00 – 9:00 PM
3	Jeudi le 23 oct.	Atlantic Host, Bathurst	7:00 – 9:00 PM
4	Lundi le 6 oct.	Best Western, Woodstock	7:00 – 9:00 PM
5	Mercredi le 22 oct.	Travelodge, Miramichi	7:00 – 9:00 PM
6	Mardi le 21 oct.	Hampton Inn, Moncton	7:00 – 9:00 PM
4 & 7	Mardi le 7 oct.	Ramada, Fredericton	7:00 – 9:00 PM
8	Lundi le 20 oct.	Goshen Clubhouse	7:00 – 9:00 PM

CORPORATE PARTNERS FOR 2024-2025

EXCLUSIVE PARTNER

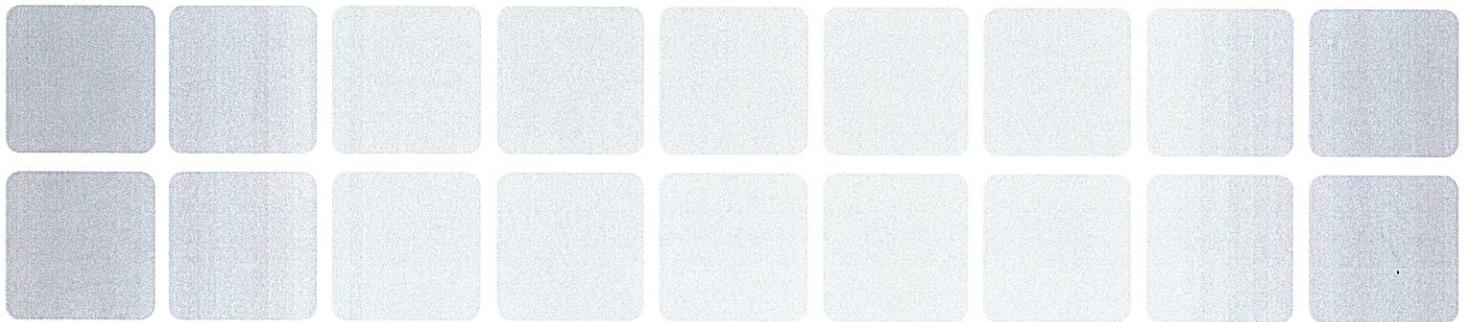
PARTENAIRE EXCLUSIF

ENTREPRISES PARTENAIRES 2024-2025



Snowmobile Trail Signage Catalogue

October 2024 - June 2027



225 MacDougall Rd.
MacDougall Settlement, NB E1H 3G3

Tel: 506-576-1905

Fax: 506-576-1117

www.codiacprinting.com

imprimerie

 CODIAC

 printing inc.

REGULATORY SIGNS • ENSEIGNES DE RÉGLEMENTATION

Item: NB#1
Stop / Arrêt
18" x 18" \$ 24.50

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#2
Stop ahead / Arrêt vers l'avant
18" x 18" \$ 24.50

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#25
Trail closed / Sentier fermé
18" x 12" \$ 16.75

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#60
Managed trail / Sentier géré
12" x 12" \$ 10.75

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#37
No ATV / VTT interdit
12" x 12" \$ 12.50

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#66
Rider responsibility / Conducteur responsable
12" x 12" \$ 11.25

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#69
No Snowmobile / Motoneige interdit
12" x 12" \$ 12.50

Qty: _____
Total: \$ 0.00



CAUTION SIGNS • ENSEIGNES DE PRÉCAUTION

Item: NB#24
Ice / Glace
12" x 18" \$ 16.75

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#33
Plantation
12" x 12" \$ 8.50

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#10
Winding trails / Virage successifs
12" x 12" \$ 9.25

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#13
Bridge ahead / Pont vers l'avant
12" x 12" \$ 8.50

Qty: _____
Total: \$ 0.00



RESET PAGE

Subtotal Page 1 \$ 0.00

CAUTION SIGNS • ENSEIGNES DE PRÉCAUTION

Item: NB#15

24 hour grooming / Surfaçage 24 heures
12" x 12" \$ 8.50

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#18

Logging / Exploitation forestière
12" x 12" \$ 8.50

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#19

Railroad crossing / Passage voie ferrée
18" x 18" \$ 26.00

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#20

Dead end / Cul-de-sac
12" x 12" \$ 8.50

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#55

Turn / Virage
12" x 12" \$ 8.50

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#56

Slow / Lentement
12" x 12" \$ 8.50

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#67

Joint use / Usage conjoint
18" x 18" \$ 30.75

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#68

Stay on trail / Restez sur le sentier
12" x 12" \$ 8.50

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#63

One lane Tunnel / Tunnel à une voie
18" x 24" \$ 30.75

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#64

One lane bridge / Pont à une voie
18" x 24" \$ 30.75

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#57R

Bridge right /
Pont droite
12" x 6" \$ 8.50

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#57L

Bridge left /
Pont gauche
12" x 6" \$ 8.50

Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: NB#65

Reassurance blazer / Blason de reassurance
7" x 5" \$ 5.75

Qty: _____
Total: \$ 0.00



RESET PAGE

Subtotal Page 2 \$ 0.00

**DESTINATION & IDENTIFICATION SIGNS
ENSEIGNES DE DESTINATION ET IDENTIFICATION**

Item: NB#41-U
Destination up /
Destination en haut
6" x 18"



Campbellton
90 km

\$ 22.25

Item: NB#41-R
Destination right /
Destination à droite
6" x 18"



Campbellton
90 km

\$ 22.25

Item: NB#41-L
Destination left /
Destination à gauche
6" x 18"



Campbellton
90 km

\$ 22.25

Item: NB#41-C
Destination city /
Destination ville
6" x 18"



Campbellton

\$ 22.25

Item: NB#41-HWY
Destination Highway /
Destination autoroute
6" x 18"



Route 123

\$ 22.25

Item: NB#81
Destination arrow /
Flèche de destination
2" x 2"



\$ 2.30 each / chaque
Qty: _____
Total: **\$ 0.00**

Code:	Destination:	Qty:	Distance:	Arrow / Flèche:
<i>Ex.: NB # 41-L</i>	<i>Ex.: Campbellton</i>	<i>Ex.: 2</i>	<i>Ex.: 90 km</i>	
Select Code	_____	_____	_____	
Select Code	_____	_____	_____	
Select Code	_____	_____	_____	
Select Code	_____	_____	_____	
Select Code	_____	_____	_____	
Select Code	_____	_____	_____	
Select Code	_____	_____	_____	
Select Code	_____	_____	_____	
Select Code	_____	_____	_____	

RESET PAGE

Subtotal Page 3 \$ 0.00

**PROVINCIAL & LOCAL ROUTE SIGNS
ENSEIGNES DE ROUTE PROVINCIALE ET LOCALE**

Item: NB#40-N
Provincial Route north /
Route provinciale nord
12" x 12"

\$ 17.50



Item: NB#40-S
Provincial Route south /
Route provinciale sud
12" x 12"

\$ 17.50



Item: NB#40-E
Provincial Route east /
Route provinciale est
12" x 12"

\$ 17.50



Item: NB#40-W
Provincial Route west /
Route provinciale ouest
12" x 12"

\$ 17.50



Item: NB#54
Local route /
Route locale
12" x 12"

\$ 17.50



Item: NB#62 * must be used in conjunction with JCT or TO / VERS
* doit être utilisé en conjonction avec JCT ou TO / VERS
Provincial Direction/
Direction provinciale
12" x 12"

\$ 17.50





Code:	Route:	Qty:	Direction:
<i>Ex.: NB # 40-W</i>	<i>Ex.: 34</i>	<i>Ex.: 2</i>	<i>Ex.: West</i>
Select Code	_____	_____	_____
Select Code	_____	_____	_____
Select Code	_____	_____	_____
Select Code	_____	_____	_____
Select Code	_____	_____	_____
Select Code	_____	_____	_____
Select Code	_____	_____	_____
Select Code	_____	_____	_____
Select Code	_____	_____	_____
Select Code	_____	_____	_____

RESET PAGE

Subtotal Page 4 \$ 0.00

PROVINCIAL & LOCAL ROUTE SIGNS
ENSEIGNES DE ROUTE PROVINCIALE ET LOCALE

Item: NB#80

Destination arrow /
Flèche de destination
2" x 2" \$ 2.30
each / chaque



Qty: _____
Total: \$ 0.00

Item: NB#61

Route arrow /
Flèche provinciale
6" x 12" \$ 8.50



* must be used in conjunction with NB#62
* doit être utilisé en conjonction avec NB#62

Qty: _____
Total: \$ 0.00

Item: NB#50

Junction / Jonction
6" x 12" \$ 8.50



Qty: _____
Total: \$ 0.00

Item: NB#51

To / Vers
6" x 12" \$ 8.50



Qty: _____
Total: \$ 0.00

Item: NB#53

Beginning / Début
6" x 12" \$ 8.50



Qty: _____
Total: \$ 0.00

Item: NB#52

End / Fin
6" x 12" \$ 8.50



Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: ST-3

10' Angle iron post / Poteaux de métal en angle de 10'

\$ 18.00
Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: ST-1

1/4" x 1-1/4" Self Tapping Screws /
vis autotaraudeuses

\$ 0.40
Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: LM-5

Orange safety cone /
Cône de sécurité orange
28" Height / Grandeur

\$ 35.00
Qty: _____
Total: \$ 0.00



Item: PD-1

Post Driver /
Enfonceur de poteau

\$ 140.00
Qty: _____
Total: \$ 0.00

*While Quantities Last



Item: ST-2

1/4" Magnetic Nut Driver /
Tourne-écrous magnétique

\$ 7.50
Qty: _____
Total: \$ 0.00

RESET PAGE

Subtotal Page 5 \$ 0.00

SERVICE & BUSINESS SIGNS
ENSEIGNES DE SERVICE ET D'ENTREPRISE

Item: NB#58
Gasoline / Gazoline
12" x 12"

\$ 19.25



Distance: Ex.: 20 km

Qty: Ex.: 2

Total: **\$ 0.00**

Item: NB#59
Shelter / Abri
12" x 12"

\$ 19.25



Distance: Ex.: 20 km

Qty: Ex.: 2

Total: **\$ 0.00**

Item: NB#42
Business Sign /
Enseigne d'entreprise
12" x 18"

Choose with/without logo

Without Logo / sans logo

\$29.25



Business Name / Nom de l'entreprise : _____

Business Phone / Téléphone de l'entreprise: _____

Trail # / # Sentier:	Distance:	Qty:	Arrow / Flèche:	Icons / Icônes
<u>Ex.: 131</u>	<u>Ex.: 11 km</u>	<u>Ex.: 2</u>	<input type="checkbox"/> ← <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> ↑	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>
_____	_____	_____	<input type="checkbox"/> ← <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> ↑	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>
_____	_____	_____	<input type="checkbox"/> ← <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> ↑	<input type="checkbox"/>
_____	_____	_____	<input type="checkbox"/> ← <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> ↑	<input type="checkbox"/>
_____	_____	_____	<input type="checkbox"/> ← <input type="checkbox"/> → <input type="checkbox"/> ↑	<input type="checkbox"/>

Total: **\$ 0.00**

RESET PAGE

Subtotal Page 6 \$ 0.00

**CLUB SIGNS/SAFETY VEST WITH LOGO
ENSEIGNES DE CLUB/VESTE DE SÉCURITÉ AVEC LOGO**

Item: NB#433
12" x 12"
\$ 10.75
Qty: _____
Total: **\$ 0.00**



**While Quantities Last*

Item: SV-1
Safety Vest with club logo/
Veste de sécurité avec logo club
Size / Taille L, XL, 1X, 2X

--Select Size--

\$ 40.00

Qty: _____
Total: **\$ 0.00**



Prices subject to change without notice.
Les prix peuvent changer sans préavis.

Item: CS-1
Club Sign/Enseignes de club 32" x 24"
\$ 57.00
Qty: _____
Total: **\$ 0.00**

Welcome · Bienvenue

Miramichi Valley
SNOWMOBILE CLUB

CLUB 7




SAFE RIDERS!
MOTONERGISTES PRUDENTES
Your friends in motorcycle accidents.

THANK YOU
LANDOWNERS & VOLUNTEERS

MERCI
AUX PROPRIÉTAIRES DE TERRAINS
ET AUX BÉNÉVOLES

--Club Name--

RESET PAGE

Subtotal Page 7 \$ 0.00

SQUARE-FIT

Features:

Telescoping sizes offer adjustable heights
Torsion strength from square tubing

Benefits:

Convenient sign mounting before installation.
Versatile, for side sign mounting
Fast economical replacement of damaged sign post

12 gauge (0.105 wall)
7/16" holes on 1" centers punched on 4 sides

Hardware:

- Corner bolt
- Hexnut
- Rivets



POTEAUX CARRÉS

Caractéristiques:

Les poteaux télescopiques s'ajustent offrant différentes hauteurs
Poteaux très résistants

Bénéfices:

Possible de placer l'enseigne avant l'installation du poteau
Versatile, pour les enseignes montées sur le côté
Rapide et économique pour le remplacement d'un poteau endommagé

12 jauges (0.105 paroi)
trous de 7/16" à 1" d'intervalle de son centre sur les 4 côtés

Accessoires:

- Boulons pour les coins carrés
- Écrous hexagonaux
- Rivets

U-FLANGE SIGN POST

Post

- galvanized
- 24 - 7/16" holes on 2" centres in top 48"

Hardware

- 2 metal filler blocks
- 2 - 2 1/2" x 3/8" galvanized bolts and nuts
- 4 - 3/8" galvanized washers
- Rivets

Standard sizes

- 8', 10', 12'



POTEAUX EN FORME DE U

Poteaux

- galvanisés
- 24 trous de 7/16" à 2" d'intervalle de son centre sur 48"

Accessoires

- 2 blocs de balisage de sécurité
- 2 - 2 1/2" x 3/8" boulons et écrous galvanisés
- 4 - 3/8" rondelles galvanisées
- Rivets

Grandeurs standards

- 8', 10', 12'



STREET NAME BLADES:

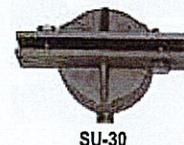
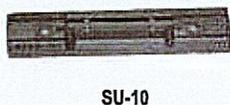
Extruded Aluminum Street Name Signs
6 1/2" or 9" (Various Levels of Reflectivity)
Available in Various Colors

- SU - 70** U-Flange Post Adaptor
- SU - 10** End Mount Brackets
- SU - 40** Cross Mount Brackets
- SU - 34** Square Post Cap (for 2" Telespar)
- SU - 30** Round Post Cap

PANNEAUX DE NOMS DE RUES

Noms de rues en extrusion fabriqués en aluminium
6 1/2" OU 9" (Divers degrés de réflectivité)
Disponibles en différentes couleurs

- SU - 70** Adapteur pour poteaux en forme de U
- SU - 10** Support de cotés pour poteaux
- SU - 40** Support en croix
- SU - 34** Couvert et support pour poteaux carrés
- SU - 30** Couvert et support pour poteaux ronds



Snowmobile Wraps • Wraps de motoneige

Send us your logo and make and model of your vehicle and our design team will create a rolling billboard for your snowmobile.

We're proud of our installation crew. They have hands-on professional training with vehicle wraps, boat wraps, trailers with rivets and corrugations, smooth walls, textured surfaces and floor graphics. Their meticulous attention to detail along with their many years of experience in the print industry puts your vehicle wrap in good hands.

Envoyez-nous votre logo, le model et la marque de votre véhicule et notre équipe de designer créera un panneau d'affichage qui roulera avec vous et votre motoneige.

Nous sommes fiers de notre équipage d'installation. Ils ont la formation professionnelle pour installer des wraps de véhicules, bateaux, caravanes avec des rivets et corrugations, murs lissent ou texturées et aussi des images pour le plancher. Leur attention méticuleuse et leurs 30 ans d'expérience combinée mettent vos wraps de véhicule en très bonnes mains.

- Professionally trained installation crew
- 3M and ROHS certified products
- Fleets welcome

- Équipe d'installation professionnelle.
- Matériaux certifié ROHS et 3M.
- Flottes bienvenus.



imprimerie
CODIAC
printing inc.

Aux: Clubs membre de la SMNB
Sujet: Prix des Permis de Sentier pour 2025-2026

septembre, 2025

Lors de l'assemblée générale annuelle à Fredericton le 27 avril, 2025, les délégués de club ont votés et adoptés la structure suivante des prix des permis de sentier pour la saison 2025-2026:

Type de Permis	Prix sur ou avant le 15 déc, 2025	Prix après le 15 déc, 2025
Saisonnier	250,00 \$ avant TVH	330,00 \$ avant TVH
Concessionnaires	250,00 \$ avant TVH	330,00 \$ avant TVH
Fin de saison	N/A	250,00 \$ avant TVH
Ancienne	125,00 \$ avant TVH	125,00 \$ avant TVH
Classique	175,00 \$ avant TVH	225,00 \$ avant TVH
Famille – 1 & 2	250,00 \$ chacun avant TVH	330,00 \$ chacun avant TVH
Famille – 3 & suivants	175,00 \$ chacun avant TVH	175,00 \$ chacun avant TVH
200 CC	125,00 \$ chacun avant TVH	125,00 \$ chacun avant TVH
Remplacement	40,00 \$ – TVH inclus	40,00 \$ – TVH inclus
D'une journée	70,00 \$ – TVH inclus	70,00 \$ – TVH inclus
De deux jours	110,00 \$ – TVH inclus	110,00 \$ – TVH inclus
De trois jours	150,00 \$ – TVH inclus	150,00 \$ – TVH inclus
De quatre jours	190,00 \$ – TVH inclus	190,00 \$ – TVH inclus
De cinq jours	230,00 \$ – TVH inclus	230,00 \$ – TVH inclus
De six jours	270,00 \$ – TVH inclus	270,00 \$ – TVH inclus
De sept jours	310,00 \$ – TVH inclus	310,00 \$ – TVH inclus
Permis Fin de semaine du Tourisme	50,00 \$ – TVH inclus	50,00 \$ – TVH inclus

EXCLUSIVE PARTNER

PARTENAIRE EXCLUSIF

CORPORATE PARTNERS FOR 2024-2025

ENTREPRISES PARTENAIRES 2024-2025



September, 2025

To: SMNB Member Clubs
Re: SMNB Policy Updates

Dear Club,

Attached please find the following updates to your copy of the SMNB Policy Statements. These policies were voted on and accepted by the SMNB Board of Directors at the March 14, 2025 Board Meeting and are effective immediately.

- 1) GOV-002 DISMISSAL POLICY (new)
- 2) DIR-001 DIRECTOR'S AND STAFF'S EXPENSES

If you have any questions regarding these policies, please contact your Zone Director or the office.

Septembre, 2025

Aux: Clubs membres de la SMNB
Objet: Mises à jours des politiques de la SMNB

Cher club,

Veillez trouver, ci-jointes, les mises à jour suivantes à votre copie des Énoncés de politiques de la SMNB. Ces politiques furent votées et adoptées par le Bureau de direction, lors de sa rencontre du BD le 14 mars 2025 et elles entrent en vigueur immédiatement.

- 1) GOUV-002 POLITIQUE DE LICENCIEMENT (nouveau)
- 2) DIR-001 DÉPENSES DES DIRECTEURS ET EMPLOYEES

Si vous avez des questions concernant ces politiques, veuillez contacter votre directeur de zone ou le bureau.

EXCLUSIVE PARTNER

PARTENAIRE EXCLUSIF

CORPORATE PARTNERS FOR 2024-2025

ENTREPRISES PARTENAIRES 2024-2025



**FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉNONCÉS DES POLITIQUES**

GOUV-002

POLITIQUE DE LICENCIEMENT

I. GÉNÉRALITÉS

Tout employé, dirigeant ou directeur de SMNB qui a été licencié ou démis de ses fonctions de quelque manière que ce soit ne sera pas autorisé à assister à une Assemblée générale annuelle ou à une Assemblée extraordinaire de SMNB, ni à occuper un poste de dirigeant ou de directeur au sein de SMNB pendant un minimum de deux ans après son licenciement ou sa révocation, et sera ensuite réexaminé par le Bureau de direction.

II. EXAMEN DE LA POLITIQUE

Cette politique sera examinée annuellement et révisée à la discrétion du Bureau de direction.

Date of Last Change: July 5, 2025

FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGE DU NOUVEAU-BRUNSWICK ÉNONCÉS DES POLITIQUES

DÉPENSES DES DIRECTEURS ET EMPLOYÉES

DIR-001

I. GÉNÉRALITÉS

Selon l'Article 30 des Statuts et règlements, les Directeurs de la Fédération ont le droit d'être remboursés pour les dépenses raisonnables engagées lorsqu'ils sont en train d'exercer leurs fonctions. C'est le but de cette politique de définir des limites raisonnables selon lesquelles les directeurs sont remboursés lorsqu'ils accomplissent des tâches et des activités approuvées par la Fédération.

II. UTILISATION DE SON PROPRE VÉHICULE

Les directeurs seront remboursés pour l'utilisation de leur véhicule à un taux du kilomètre déterminé à chaque année dans l'Annex A, pour les dépenses de base.

III. DÉPENSES DE TÉLÉPHONES

Le Bureau de direction aura accès à des numéros de téléphone et des mots de passe pour utilisation lorsqu'ils s'occupent des affaires de la Fédération. D'autres frais de téléphone seront remboursés après qu'ils sont soumis.

IV. REPAS

Lors des déplacements à l'intérieur de la province, les Directeurs et le personnel seront remboursés pour leurs repas réceptionnés (avec reçus) au un maximum fixé par le bureau de direction, avant les taxes et les pourboires. Pour les déplacements à l'extérieur de la province du Nouveau-Brunswick, le remboursement sera basé sur les dépenses réelles engagées. Dans aucun cas les Directeurs le personnel seront-ils remboursés pour le coût de boissons alcoolisées.

V. FRAIS IMPRÉVUS

Lorsqu'ils voyagent en-dehors de la province, les directeurs peuvent être remboursés pour les frais imprévus, tels que les tarifs de taxi ou le nettoyage à sec, en autant qu'ils ne soient pas de nature personnelle. Les dépenses telles que la location de cassettes vidéos ne seront pas remboursées.

VI. LOGEMENT

Les directeurs seront remboursés pour les coûts de logement lorsqu'ils participent à des réunions du Bureau de direction ou à d'autres activités approuvées pour la Fédération. Cependant, le partage des chambres est encouragé, lorsque possible, afin de maintenir ces coûts au niveau le plus bas. Dans le cas des réunions du Bureau de direction, l'objectif sera de négocier un taux préférentiel.

Date de dernier changement: le 5 juillet, 2025

FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGE DU NOUVEAU-BRUNSWICK ÉNONCÉS DES POLITIQUES

DÉPENSES DES DIRECTEURS ET EMPLOYÉES

DIR-001

VII. DIVERTISSEMENT

De temps à autre, il peut s'avérer nécessaire que certains individus associés au sport de la motoneige doivent se divertir aux frais de la Fédération. Cela est permis en autant que ce soit approuvé par le président et que cela respecte les limites établies dans le budget annuel.

VIII. SOUSMISSION DE RAPPORTS DE DÉPENSES

Les directeurs doivent maintenir des registres comptables exacts et complets de leurs dépenses. Le formulaire des Dépenses de la SMNB doit être complété et présenté au bureau de la Fédération en-dedans de quatre-vingt dix (90) jours lorsque ces coûts sont engagés.

IX. APPROBATION

Toutes les dépenses devront être approuvées par le président ou trésorier. Les dépenses présentées par le président doivent être approuvées par un membre du Bureau de direction.

X. RÉVISION DES POLITIQUES

Cette politique sera révisée à chaque année ou lorsqu'il y a une augmentation majeure des coûts associés aux déplacements.

Référé à l'annexe A pour d'autres clarifications de cette politique.

Date de dernier changement: le 5 juillet, 2025

FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGE DU NOUVEAU- BRUNSWICK ÉNONCÉS DES POLITIQUES

Annexe A : Politique DIR –001 sur les dépenses des directeurs et employées

Cette annexe interprète et clarifie la mise en application de la politique DIR-001. Notez : les taux et les dispositions générales de cette politique appliquent également au personnel de la fédération.

Section / titre de la politique	Interprétation / Clarification
II. Usage de propre véhicule	<p>Taux de remboursement pour Directeurs / Personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • taux par km établi par l'Agence du revenu du Canada pour utilisation d'un véhicule personnel pour la Fédération. Le Bureau de direction va examiner annuellement (en juin) le taux de remboursement par km accepté par l'Agence du revenu du Canada et déterminer si une augmentation est nécessaire. • taux par km établi par l'Agence du revenu du Canada + 0,70 \$ par km pour tirer une remorque à motoneige pour la Fédération. <p>Utilisation d'une motoneige personnelle pour la Fédération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel – 1 \$ par km. Directeurs – valeur en \$ des reçus soumis pour l'essence.
	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune limite n'est imposée sur les dépenses pour les repas à l'extérieur du N.-B. (aucun taux maximum ne s'applique) - Les directeurs ne sont pas remboursés lorsqu'ils achètent des boissons alcoolisées, et ce, peu importe la destination. - Lors des déplacements à l'intérieur de la province, les repas payés pour d'autres personnes qui font partie au sens large de la SMNB ou qui ne font pas partie l'organisme – tel qu'un repas payé à un président d'un club ou un représentant du gouvernement - doivent respecter les taux établis des repas.
V. Frais accessoires	Aucune limite n'est imposée sur le remboursement des dépenses accessoires pour les gens qui voyagent à l'extérieur du N.-B.
VII. Divertissement	<ul style="list-style-type: none"> - Par divertissement, on entend un groupe d'activités, telles que des rassemblements aux réunions du CCOM, au cours desquelles les dépenses étaient habituellement alternées entre les juridictions participantes. Une activité, comme une réunion avec un représentant du gouvernement pour laquelle la Fédération paiera le coût de son repas, n'est pas classée comme étant un divertissement. - Le coût payé pour les boissons alcoolisées considérées comme faisant partie du divertissement constitue une dépense admissible. - Toutes les réclamations associées au divertissement doivent inclure la nature/but de l'activité et le nombre de personnes qui y assistent. - Le président doit approuver par écrit tous les remboursements des dépenses dans lesquelles les divertissements sont inclus.
VIII. Présentation des rapports de dépenses	<p>- Les rapports de dépenses doivent avoir des reçus à l'appui. Tous les reçus sont requis sans exception. Si le rapport de dépenses n'est pas accompagné des reçus, le montant sera déduit par le bureau de la Fédération. De la même façon, il n'y aura aucune tolérance à l'égard des erreurs d'inscription ou mathématiques; les erreurs signalées seront corrigées par le bureau de la Fédération.</p> <p>général et le Président se rencontrent pour dîner, le Directeur général peut payer et réclamer les deux repas.</p>

Date de dernier changement: le 5 juillet, 2025

**FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ÉNONCÉS DES POLITIQUES**

Annexe A : Politique DIR –001 sur les dépenses des directeurs et employés cont.

Section / titre de la politique	Interprétation / Clarification
VIII. Présentation des rapports de dépenses cont.	<ul style="list-style-type: none"> - Les réclamations de dépenses doivent inclure un niveau raisonnable de détail qui explique la nature/but du déplacement. - Les réclamations de dépenses qui comprennent des achats divers, tels que des fournitures de bureau ou de l'essence, doivent inclure une explication du but de l'achat. - Toutes les réclamations pour les divertissements doivent inclure la nature/but de l'activité et le nombre de personnes qui y assistent. - Il est acceptable pour un membre du personnel/membre du Bureau de direction de payer pour les dépenses d'une autre personne et de réclamer celles-ci. Par exemple, si le Directeur général et le Président se rencontrent pour dîner, le Directeur général peut payer et réclamer les deux repas. - Dans le cas « d'événements sans affaires », tels que la Randonnée des présidents ou la Randonnée du Bureau de direction, seules les personnes qui organisent et qui travaillent à l'activité peuvent réclamer leurs dépenses.
IX. Approbation	<ul style="list-style-type: none"> - Le président est autorisé à approuver les dépenses qui constituent des exceptions à cette politique. Parmi les exemples, on retrouve les dépenses qui ne sont pas couvertes par cette politique, les circonstances spéciales où les réclamations pour les dépenses excèdent les allocations, etc. - Toutes les exceptions concernant les dépenses du président doivent être approuvées par un membre du bureau de direction (une personne autre que le Trésorier qui agit à titre de gardien de la politique dans son ensemble). - Des approbations de ce genre doivent être par écrit.



Snowmobile - Motoneige NB

109, rue Regent Street, Unit/Unité 2

Woodstock, NB E7M 2N6

Tel: 506.325.2625

Fax: 506.325.2627

E: info@snowmobilenb.com

www.snowmobilenb.com

septembre, 2025

AUX : Clubs membres de la SMNB

Objet: Police d'assurance commerciale responsabilité générale Certificat d'assurance

Veillez trouver, ci-inclu avec le présent message, notre plus récent Certificat d'assurance qui contient les détails de notre police d'assurance commerciale responsabilité générale. Nous vous prions de conserver cette copie en tant que votre exemplaire de référence (**Copie maîtresse**) et de détruire toutes les autres anciennes copies précédentes.

Vous devriez utiliser ce Certificat d'assurance quand vous allez contacter les propriétaires de terres (soit privés ou public) pour obtenir la permission d'utiliser leur terres. Cette police devrait être utilisée conjointement avec nos formulaires d'Ententes d'utilisation des terres.

Si vous avez des questions ou désirez plus de renseignements concernant les certificats d'assurance, communiquez avec votre Directeur de zone ou avec l'office.

EXCLUSIVE PARTNER

PARTENAIRE EXCLUSIF



CORPORATE PARTNERS FOR 2024-2025

ENTREPRISES PARTENAIRES 2024-2025



CSIO

CERTIFICAT D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ

Cette attestation est émise uniquement à titre de renseignement et ne confère aucun droit à son détenteur et n'engage nullement l'Assureur.
 Cette attestation ne modifie ni ne prolonge la garantie couverte par les polices désignées ci-dessous.

1. TITULAIRE DE L'ATTESTATION - NOM ET ADRESSE POSTALE		2. NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ASSURÉ	
To Whom it May Concern- FRENCH		NB Fed of Snowmobile Clubs Inc	
		147 Houlton Road Unit B	
		Woodstock	NB
		CODE POSTAL	E7M 1Y4

3. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS/EMPLACEMENTS/VÉHICULES/ÉLÉMENTS SPÉCIAUX AUXQUELS CE CERTIFICAT S'APPLIQUE (mais seulement en ce qui a trait aux activités de l'assuré désigné)
 Provincial Sport Organization - Snowmobile Clubs

4. GARANTIES
 La présente attestation certifie que les contrats d'assurance ci-après mentionnés ont été émis au nom de l'assuré ci-dessus nommé pour la période de couverture indiquée. Cependant, les garanties couvertes par les contrats décrits aux présentes sont soumises à toutes les modalités, exclusions et conditions desdits contrats, prévalant sur toutes les exigences, modalités ou conditions de tout autre contrat ou document émis en considération de la présente attestation.
LES MONTANTS DE PAIEMENT DE RÉCLAMATIONS PEUVENT AVOIR ÉTÉ DÉDUITS DES MONTANTS DE GARANTIE.

CATÉGORIE D'ASSURANCE	COMPAGNIE D'ASSURANCE ET NUMÉRO DE POLICE	DATE D'EFFET AAAA/MM/JJ	DATE D'ÉCHÉANCE AAAA/MM/JJ	LIMITES DE GARANTIE (En dollars canadiens sauf si indication contraire)		
				GARANTIE	FRANCHISE	MONTANT D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES <input type="checkbox"/> RÉCLAMATIONS <input checked="" type="checkbox"/> ÉVÉNEMENTS <input checked="" type="checkbox"/> PRODUITS ET/OU APRÈS TRAVAUX <input type="checkbox"/> RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'EMPLOYEUR <input type="checkbox"/> RECOURS ENTRE COASSURÉS <input checked="" type="checkbox"/> RESPONSABILITÉ CIVILE LOCATIVE <input type="checkbox"/> RESPONSABILITÉ CIVILE ÉTENDUE CONTRE LA POLLUTION	Certain Underwriters at Lloyd's of London CAS976851-01	2025/06/30	2026/06/30	RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES RESPONSABILITÉ CIVILE DOMMAGES CORPORELS ET DOMMAGES MATÉRIELS - PAR PÉRIODE D'ASSURANCE		2,000,000
				- PAR SINISTRE	10,000	1,000,000
				PRODUITS ET APRÈS TRAVAUX - PAR ANNÉE D'ASSURANCE		1,000,000
				<input type="checkbox"/> RESP. CIVILE PRÉJUDICES PERSONNELS OU <input checked="" type="checkbox"/> RESP. CIVILE PRÉJUDICES PERS. ET PRÉJUDICES DÉCOULANT DE LA PUBLICITÉ		1,000,000
				FRAIS MÉDICAUX		2,500
				RESPONSABILITÉ CIVILE LOCATIVE	10,000	250,000
				RESPONSABILITÉ CIVILE ÉTENDUE CONTRE LA POLLUTION		
<input checked="" type="checkbox"/> RESPONSABILITÉ CIVILE DES NON-PROPRIÉTAIRES <input type="checkbox"/> VÉHICULES LOUÉS AVEC OU SANS CHAUFFEUR	Certain Underwriters at Lloyd's of London CAS976851-01	2025/06/30	2026/06/30	RESPONSABILITÉ CIVILE DES NON-PROPRIÉTAIRES		1,000,000
				DOMMAGES CORPORELS ET MATÉRIELS COMBINÉS		
				DOMMAGES CORPORELS (PAR PERSONNE)		
				DOMMAGES CORPORELS (PAR SINISTRE) DOMMAGES MATÉRIELS		
RESPONSABILITÉ CIVILE COMPLÉMENTAIRE <input checked="" type="checkbox"/> UMBRELLA <input type="checkbox"/>	Certain Underwriters at Lloyd's of London CAS976491-01	2025/06/30	2026/06/30	PAR SINISTRE	10,000	4,000,000
				PAR ANNÉE D'ASSURANCE		4,000,000
AUTRE RESPONSABILITÉ CIVILE (PRÉCISEZ)						
<input type="checkbox"/>						
<input type="checkbox"/>						

5. RÉSILIATION
 En cas de résiliation de l'un des contrats mentionnés avant la date d'échéance spécifiée, l'assureur émetteur de la police se propose de donner au titulaire désigné ci-dessus un préavis écrit de 0 jours mais ne saurait s'y engager. À défaut d'envoi de ce préavis, la compagnie se dégage de toute obligation ou responsabilité de tout genre à la compagnie, ses agents ou représentants.

6. NOM ET ADRESSE POSTALE DU COURTIER		7. ASSURÉS ADDITIONNELS - NOM ET ADRESSE POSTALE (mais seulement en ce qui a trait aux activités de l'assuré désigné)	
Arthur J. Gallagher Canada Limited			
401 Bishop Drive			
Suite 101			
Fredericton	NB	CODE POSTAL	E3C 2M6
CODE DU CLIENT (COURTIER) NBFEDOF-01			

8. AUTORISATION DE L'ATTESTATION			
ÉMETTEUR Arthur J. Gallagher Canada Limited		CONTACTS - NUMÉROS	
REPRÉSENTANT AUTORISÉ Reece Cain, BBA CAIB		TYPE NO	TYPE NO
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ 		TYPE Fax NO. 506-458-2088	TYPE NO
DATE 2025/06/26		COURRIEL Bob_Porter@ajg.com	

DIRECTEURS DE LA SMNB 2025-2026

<p>SMNB Président Andre Yoston 875 Nepisiguit Falls Rd. Nepisiguit Falls, NB E2A 6W7 Tel 902-969-7361 Courriel : president@snowmobilenb.com</p>	
<p>Directeur, Région 1 Bob Healey 24-47ieme Ave. Edmundston, NB E7B 1E9 Tel : 506-253-9644 Courriel : Zone1Director@snowmobilenb.com</p>	<p>Directeur, Région 2 SMNB Secrétaire Linda Mann 1080 Upsalquitch River Rd. Upsalquitch, NB, E3N 6L8 Tel 506-760-0346 Courriel : Zone2Director@snowmobilenb.com</p>
<p>Directeur, Région 3 René Benoit 586 rue Breau Tracadie, NB E1X 1B5 Tel 506-395-8664 Courriel : Zone3Director@snowmobilenb.com</p>	<p>Directeur, Région 4 Zarla Gorton Maxwell, NB Tel 506-425-0391 Courriel : Zone4Director@snowmobilenb.com</p>

septembre, 2025

EXCLUSIVE PARTNER

PARTENAIRE EXCLUSIF

CORPORATE PARTNERS FOR 2024-2025

ENTREPRISES PARTENAIRES 2024-2025



DIRECTEURS DE LA SMNB 2025-2026 cont.

<p>Directeur, Région 5 Ron Scott 510 Payne Crt. Bathurst, NB E2A 4M7 Tel : 506-544-7026 Courriel: Zone5Director@snowmobilenb.com</p>	<p>Directeur, Région 6 André Melanson 52 Red Oak Dr. Irishtown, NB E1H 2K3 Tel 506-871-1634 Courriel: Zone6Director@snowmobilenb.com</p>
<p>Directeur, Région 7 Rick Sullivan 5 Kendra Crt. Grand Bay-Westfield, NB, E5K 2T7 Tel 506-738-2722 Courriel: Zone7Director@snowmobilenb.com</p>	<p>Directeur, Région 8 SMNB Vice Président Kevin Williams 150-A Trites Road Riverview, NB E1B-3L9 Tel 506-852-6715 Courriel: Zone7Director@snowmobilenb.com</p>
<p>SMNB Trésorier Mario Levasseur 18A rue St-Francois Edmundston, NB E3V 1E3 Tel / Fax : 506-740-7612 Courriel : Treasurer@snowmobilenb.com</p>	

septembre, 2025

EXCLUSIVE PARTNER

PARTENAIRE EXCLUSIF

CORPORATE PARTNERS FOR 2024-2025

ENTREPRISES PARTENAIRES 2024-2025



**SMNB
Contacts des Comités
2025-2026**

Comité Exécutif

Andre Yoston – Président
Kevin Williams - Vice-président
Mario Levasseur – Trésorier
Linda Mann – Secrétaire

Comités

Co-Présidents du Comité des Statuts et règlements – Kevin Williams & Rick Sullivan
Co-Présidents du Comité de procurer des fonds – Mario Levasseur & Bob Healey
Co-Présidents du Comité des sentiers – Rene Benoit
Co-Présidents du Comité des candidatures – Linda Mann & Andre Melanson
Co-Présidents du Comité sur les ressources humaines – Zarla Gorton & Mario Levasseur
Co-Présidents du Comité sur Les prix (Les membres associés) – Linda Mann & Andre Melanson

En date de septembre, 2025

EXCLUSIVE PARTNER

PARTENAIRE EXCLUSIF

CORPORATE PARTNERS FOR 2024-2025

ENTREPRISES PARTENAIRES 2024-2025





Snowmobile - Motoneige NB
 109, rue Regent Street, Unité/Unité 2
 Woodstock, NB E7M 2N6
 Tel: 506.325.2625
 Fax: 506.325.2627
 E: info@snowmobilenb.com

www.snowmobilenb.com

SNOWMOBILE~MOTONEIGE NOUVEAU-BRUNSWICK

ADRESSE POSTALE ET D'EXPÉDITION

109 rue Regent, Unité 2
 Woodstock, N.-B. E7M 2N6

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 506-325-2625

NUMÉRO DU TÉLÉCOPIEUR : 506-325-2627

COURRIER ÉLECTRONIQUE (E-MAIL) : info@snowmobilenb.com

SITE WEB: www.snowmobilenb.com

LE PERSONNEL

RALPH MCBRIDE (Ralph.Mcbride@snowmobilenb.com)
 DIRECTEUR EXÉCUTIF (506-447-1258)

JANICE BRAGDON (Janice.Bragdon@snowmobilenb.com)
 DIRECTRICE DU BUREAU (506-325-1262)

KYLE GOOD (Kyle.Good@snowmobilenb.com)
 GÉRANT DES SENTIERS (506-292-1185)

LISA MACDOUGALL (Marketing@snowmobilenb.com)
 ADMINISTRATRICE EN MARKETING ET COMMUNICATIONS (506-325-1261)

En date du mois de septembre, 2025

CORPORATE PARTNERS FOR 2024-2025

EXCLUSIVE PARTNER



PARTENAIRE EXCLUSIF

ENTREPRISES PARTENAIRES 2024-2025

